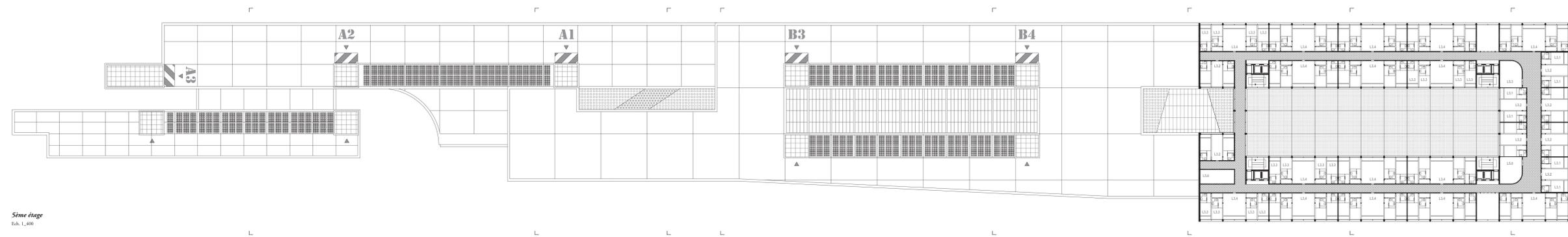
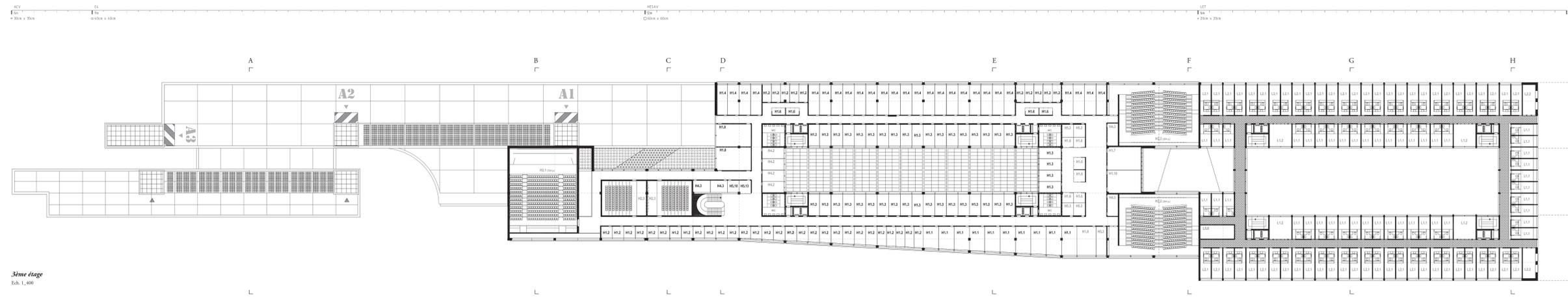
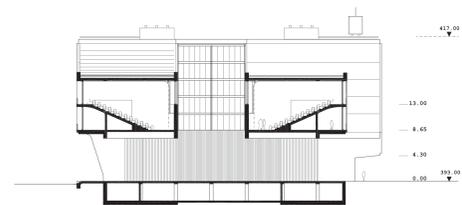


5000.6000.7000

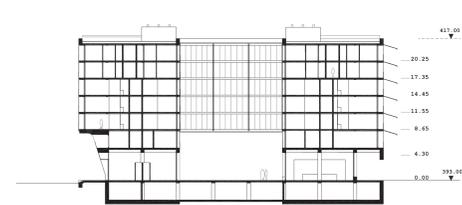
«Concours Campus Santé - degré 2»



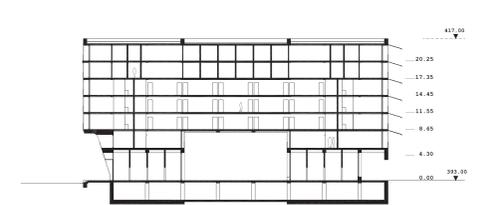
Coupe E
Ed. 1_600



Coupe F
Ed. 1_600



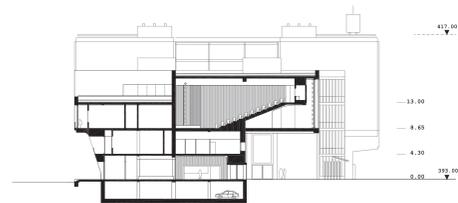
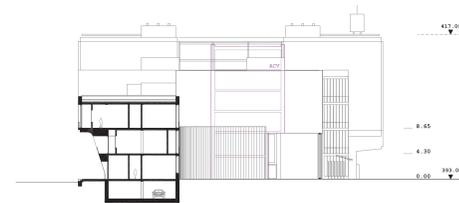
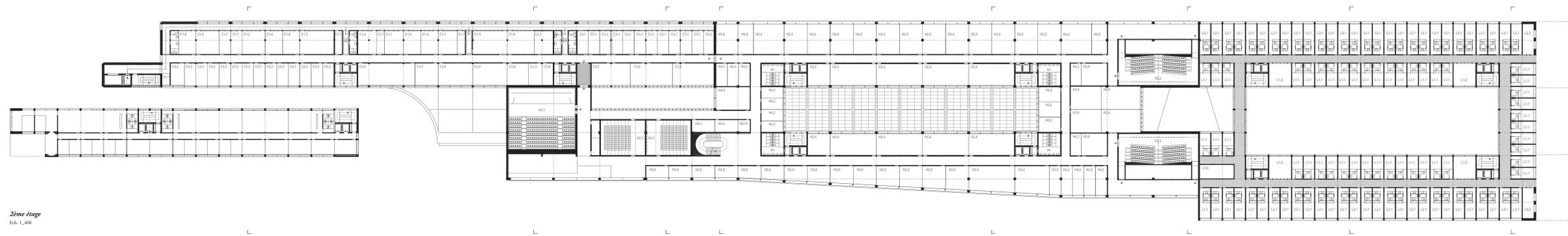
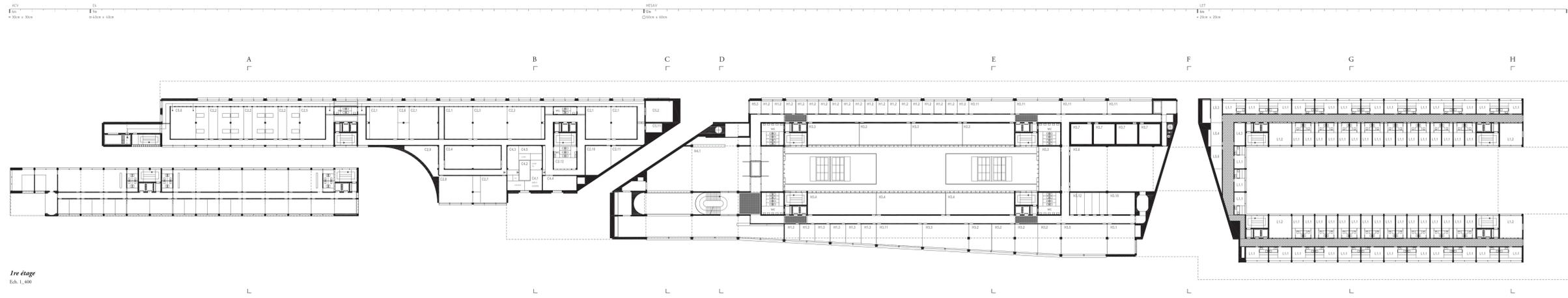
Coupe G
Ed. 1_600



Coupe H
Ed. 1_600

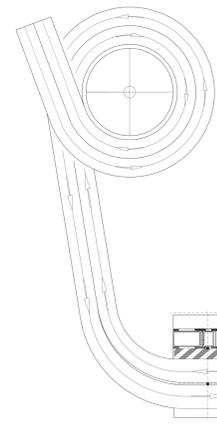
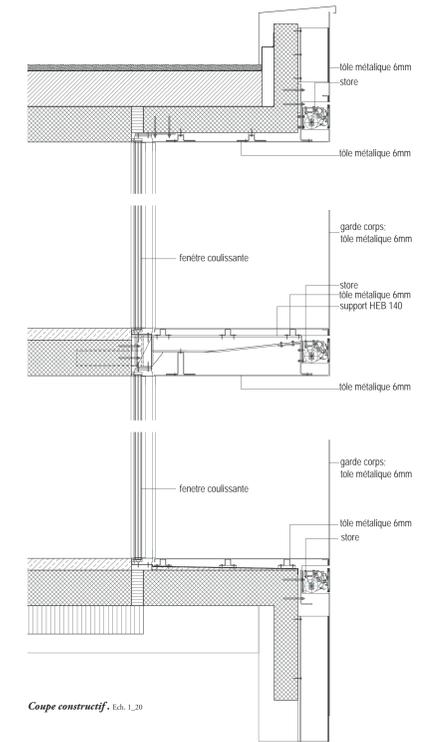
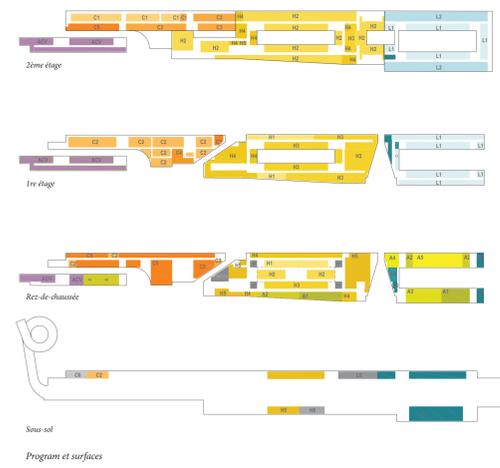
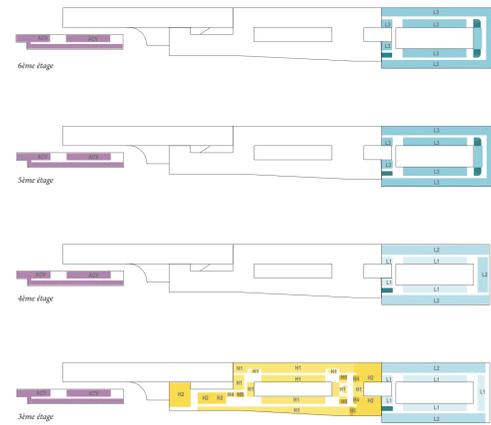
5000.6000.7000

«Concours Campus Santé - degré 2»



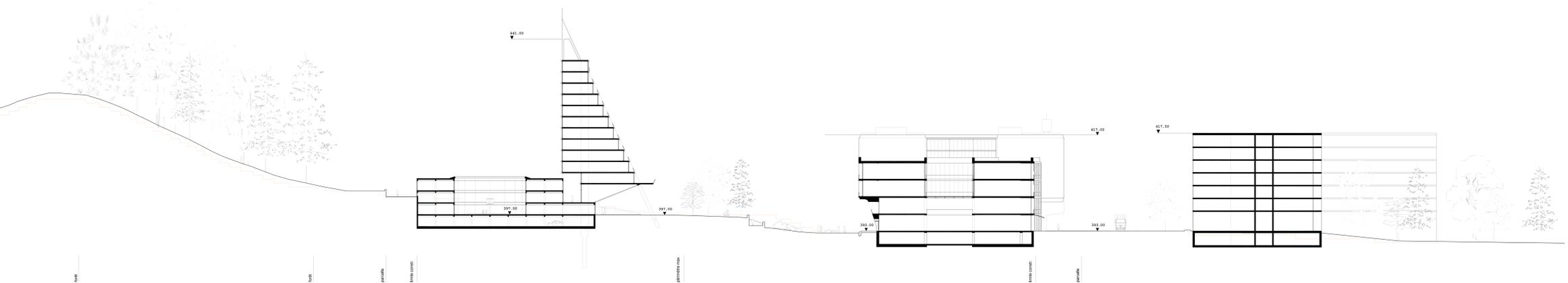
5000.6000.7000

«Concours Campus Santé - degré 2»



Stationnement pour des vélos du type "Capacity" sur deux niveaux.
 Total:
 960 places à l'intérieur du parking.
 155 places de stationnement pour des voitures.

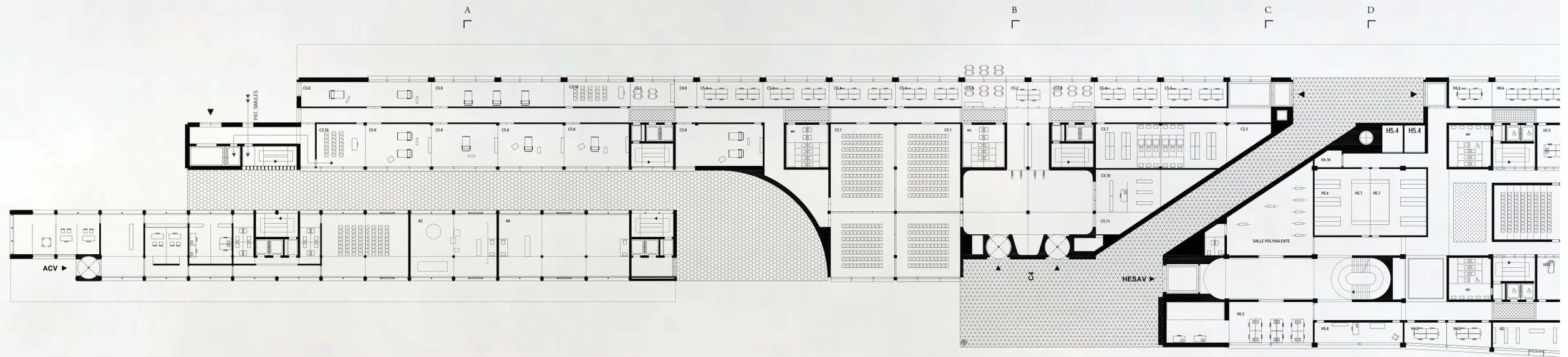
Sous-sol - Ech. 1/400



1	2	3	4
M	5	6	7

5000.6000.7000

«Concours Campus Santé - degré 2»

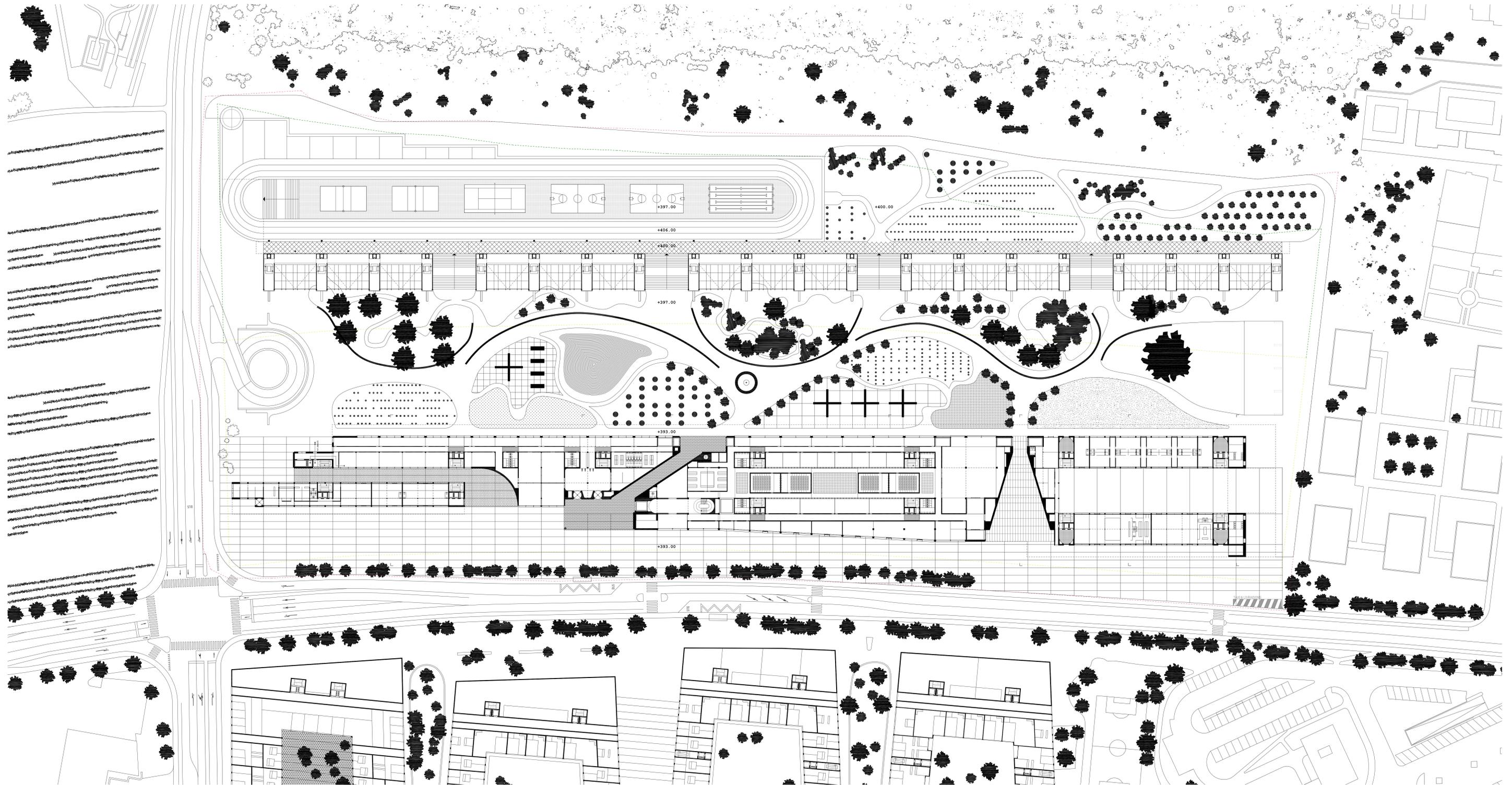


Élévation - Vue depuis la Place - Ech. 1/350

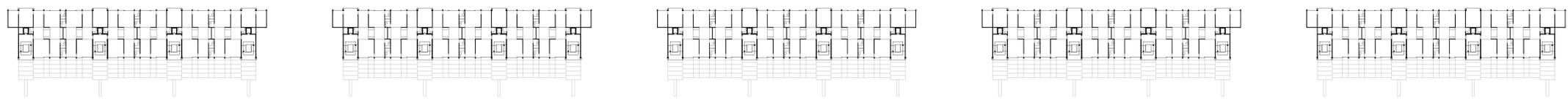
1	2	3	4
M	5	6	7

5000.6000.7000

«Concours Campus Santé - degré 2»



Textual notes and specifications, likely detailing site conditions, zoning requirements, and design constraints. The text is organized into several paragraphs, providing technical information for the project.



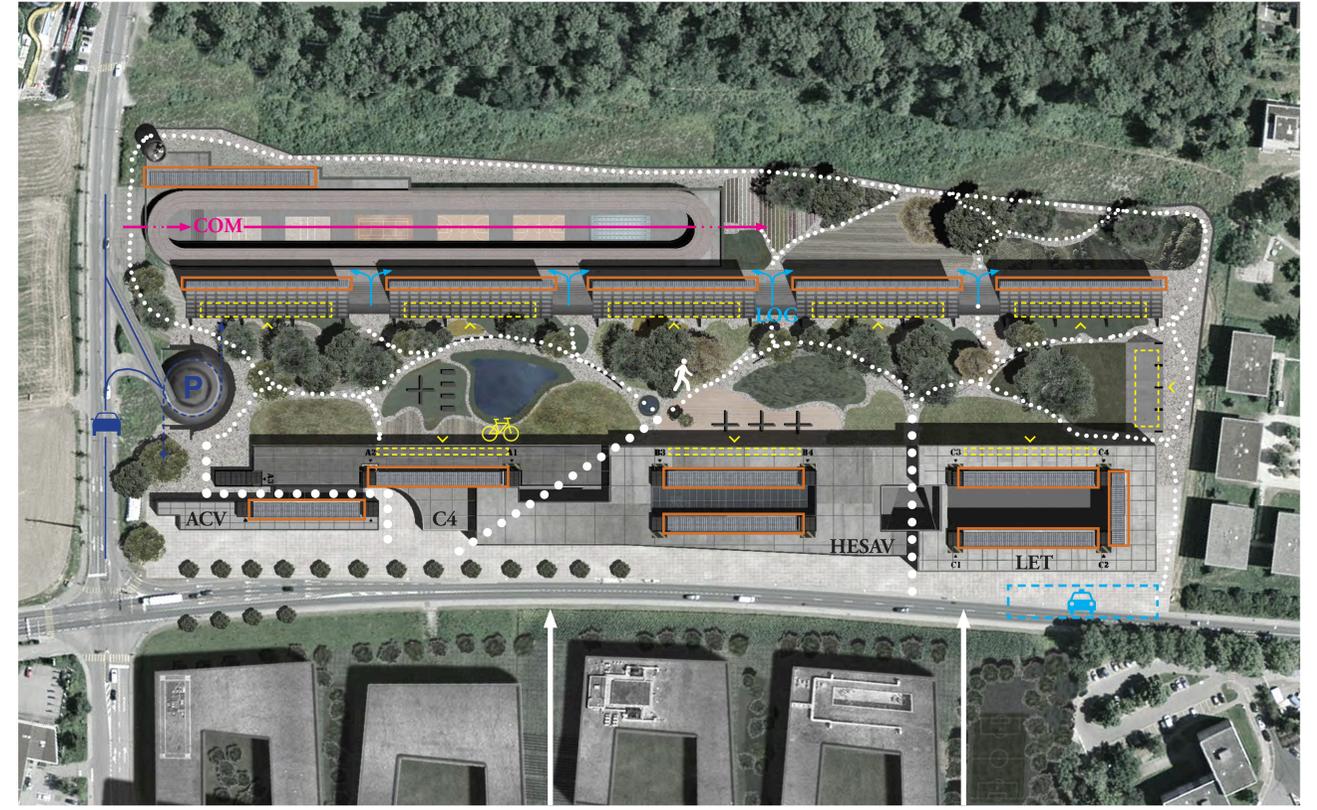
Rez-de-Chaussée - Campus Santé y son Parc, Ech. 1/500
LOG Plan Type, Ech. 1/500

5000.6000.7000
«Concours Campus Santé - degré 2»

1	2	3	4
M	5	6	7

5000.6000.7000

«Concours Campus Santé - degré 2»



À la Périphérie

Face à la constellation d'objets très variés qui constitue son contexte immédiat, le projet va chercher son échelle plus loin : le ciel, les montagnes, le lac, les infrastructures de l'agglomération lausannoise. La principale qualité de sa parcelle – sa longueur – lui donne un sens, de l'est à l'ouest. Cette longueur est amplifiée par l'organisation en strates de la proposition qui épouse du nord au sud la topographie du site.

- Une forêt,
- une barre de logement,
- un parc,
- le Campus Santé,
- une place,
- une route ;

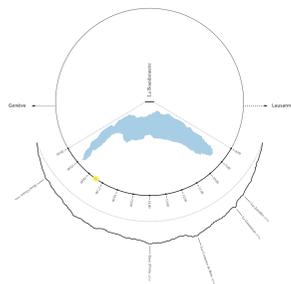
le décor d'un nouveau morceau de ville est posé.

Réunis en tant que séparés

La principale générosité du projet réside dans sa longueur. Elle est toutefois artificielle, puisqu'elle est le fruit de la juxtaposition des différents programmes. Chaque entité (C4, HESAV, LET et ACV) dispose de son adresse, de sa structure spécifique, de son identité propre. Cette fragmentation rend un phasage possible et efficace tout en garantissant une identité singulière à chaque moment architectural du projet.

Du point de vue de l'architecture comme du programme, l'ensemble profite de la réunion d'objets complémentaires qui conservent leur singularité. Les logements étudiants s'organisent autour d'une cour intérieure, qui se prolonge vers les logements étudiants existants. Un plus grand nombre d'utilisateurs est ainsi invité à profiter des services mis à disposition au pied dans ce bâtiment et de la Haute Ecole de Santé Vaud. Cette dernière possède quant à elle un généreux hall couvert, tandis que le Centre Coordonné de Compétences Cliniques ainsi que les Activités d'Économie Résidentielles se basent sur deux structures de trames différentes permettant une flexibilité adaptée à leurs besoins. La réunion de ces composants est la condition sine qua non à un caractère représentatif à la hauteur d'un tel ensemble.

Ces quatre éléments sont séparés par deux passages extérieurs, liens publics forts entre un parc et les différents axes de mobilité douce de la parcelle «En Dorigny» au sud. Ces dispositifs de circulation sont à la fois des articulations spatiales claires et expressives divisant les différentes fonctions et des traits d'union entre les bâtiments.



Surfaces

Le Campus Santé présente deux visages. Au sud, le long de la RC 76, un alignement simple d'arbres fatigués, composés d'érables, de liquidambar, de ginkgos et de bouleaux agrémenté une grande place urbaine qui accueille le flux du quasi-millier d'utilisateurs quotidiens. Les entrées représentatives des quatre institutions y sont clairement lisibles. La perméabilité de sa longueur est assurée par des passages attractifs menant au parc, délimité par la ligne continue de la façade nord de l'ensemble. Le système de façade des logements étudiants pulvé grâce à son relief aux nuisances sonores provoquées par la route.

Le retrait général de ce front bâti atténue la perception sonore de la RC 76. Des panneaux solaires photovoltaïques installés en toiture couvrent par une énergie renouvelable le 20 % des besoins en énergie électrique du bâtiment. Étant donné le scénario de raccordement au chauffage à distance, qui permet déjà de couvrir par une énergie renouvelable le 30 % des besoins en énergie pour la production de l'eau chaude sanitaire, il n'est pas prévu d'installation de panneaux solaires thermiques.

Champs / Contrechamps

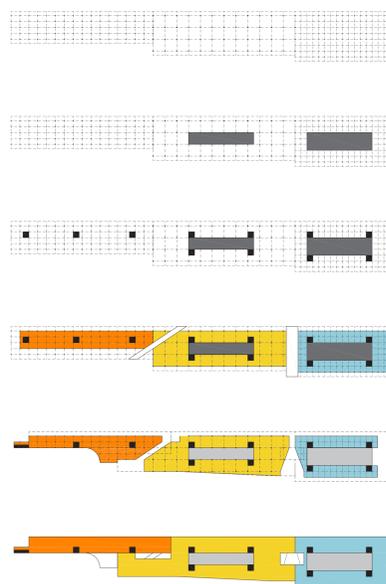
Entre les éléments bâtis se faisant face, l'espace public prend la forme d'un parc. Lieu de contemplation et de représentation, il est un centre de gravité entre les surfaces de loisir au nord de la barre et l'esplanade au sud du campus. Synthèse de ses origines champêtres et de ses aspirations urbaines, il absorbe la topographie en s'organisant sur deux niveaux. Des rampes douces longeant les talus et les murs de soutènement végétalisés offrent une grande fluidité dans les mouvements à travers l'espace et sur toute sa longueur.

Un petit théâtre vert placé sur la rampe d'entrée du parking à l'ouest permet la tenue d'événements ponctuels. Deux bassins d'agrément plantés de nymphéas situés aux extrémités est et ouest des pelouses permettent de recueillir l'eau provenant de toutes les toitures. La partie supérieure du parc est composée d'une série de jardins thématiques et de jeux plantés d'arbres d'ornement tels que cerisiers du Japon, zelkovas, magnolias, arbres de Judée et lilas.

À l'extrême nord de la parcelle, cinq entités s'engagent de par leurs façades inclinées avec le parc. Bien qu'ayant leur fonctionnement propre, les corps de bâtiments sont reliés par une rue surélevée. Elle les unit pour clore la séquence spatiale de l'ensemble de la parcelle et dessert d'un même élan l'école. Une transition douce s'effectue ainsi entre le niveau du parc et le niveau de la forêt. Les terrains de sports trouvent naturellement leur place au centre de l'école, qui possède avec cette grande ouverture orientée à l'ouest une entrée indépendante. Au pied de cette dernière séquence spatiale, un espace de découverte de la nature urbaine s'articule avec le bois existant.

STRUCTURE

Principe organisateur



PHASAGE

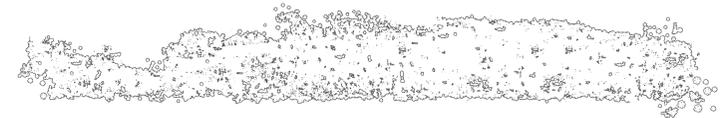
Développement de l'ensemble



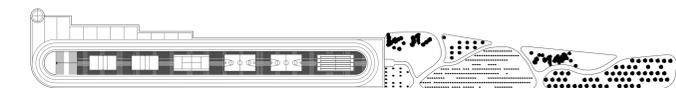
ACCÈS ET ENTRÉE



Aire Forestière



Programme communal (scolaire et parascolaire)



Nouvelle rue



Logements privés



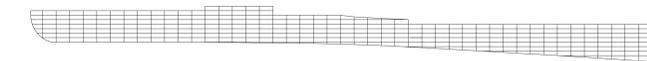
Parc Public



Haute Ecole de Santé Vaud



Place urbaine

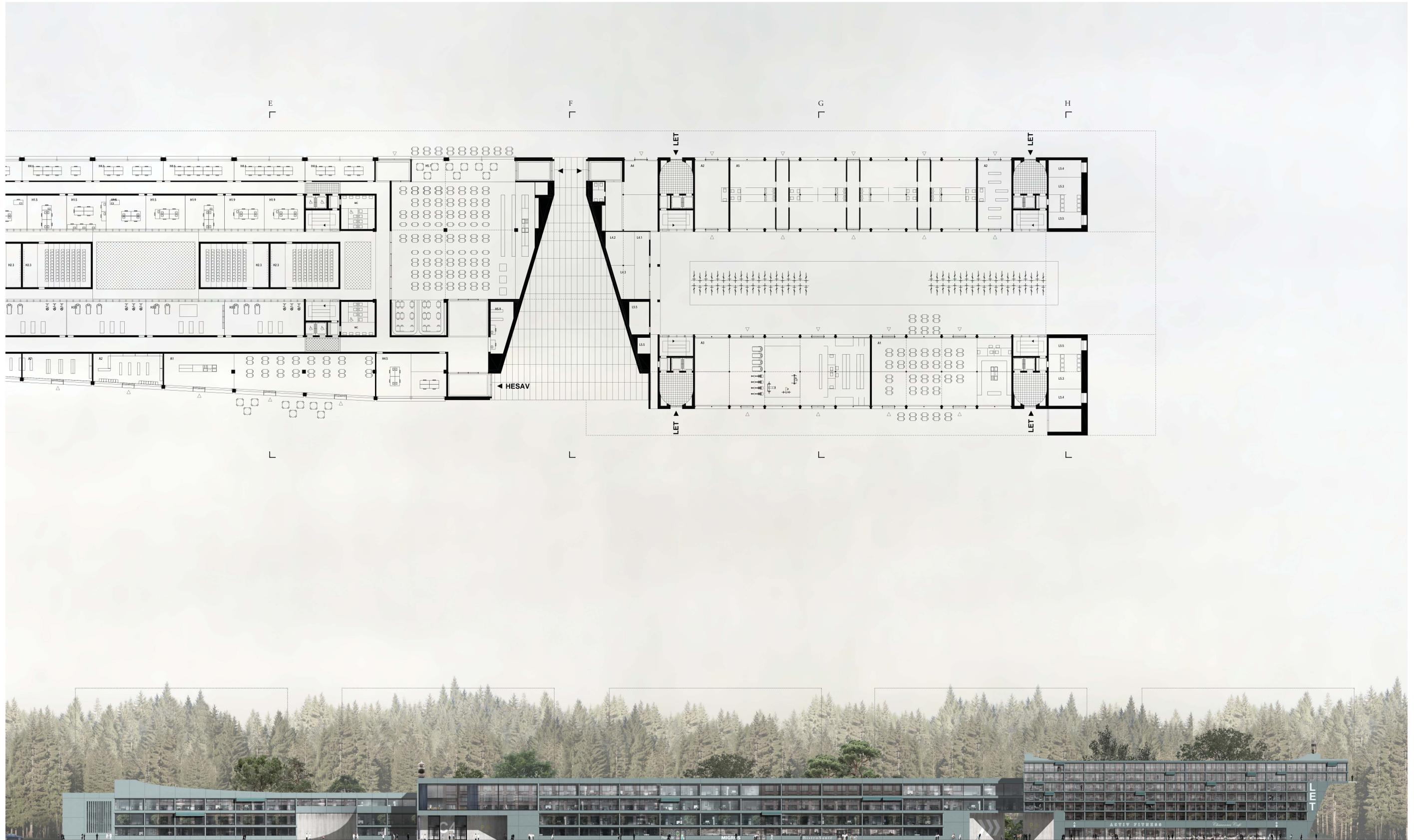


RC 76



5000.6000.7000

«Concours Campus Santé - degré 2»



Élévation - Vue depuis le Lac Léman - Ech. 1/350

1	2	3	4
M	5	6	7